



Rapport

Date de la séance du CE : 16 août 2023
Direction : Direction des finances
N° d'affaire : 2023.KAIO.135
Classification : Non classifié

Office d'informatique et d'organisation (OIO) : autorisation de dépenses pour les services de base TIC. Crédit-cadre 2024

Table des matières

1.	Synthèse	2
2.	Bases légales	2
3.	Qualification juridique des dépenses	2
3.1	Dépenses nouvelles ou liées	2
3.2	Dépenses uniques ou périodiques.....	3
4.	Dépenses faisant l'objet de la demande	3
4.1	Récapitulatif des dépenses	3
4.2	Comparaison avec les précédentes demandes de crédit.....	3
4.3	Bénéfice et rentabilité	5
5.	Conséquences d'un refus de l'autorisation	7
6.	Sécurité de l'information et protection des données	7
7.	Législation sur les marchés publics	7
8.	Répercussions sur les finances, l'organisation, le personnel, l'informatique et les locaux.....	8
8.1	Investissements préservant la valeur ou générant une plus-value	8
8.2	Amortissements	8
8.3	Coûts induits	8
9.	Place du projet dans le programme gouvernemental de législature et dans d'autres planifications importantes.....	8
10.	Répercussions sur les communes.....	8
11.	Répercussions sur l'économie, l'environnement et la société	8
12.	Proposition	8
13.	Annexe	9

1. Synthèse

Par le présent crédit-cadre, le Grand Conseil approuve pour 2024 un budget maximal de **12,7 millions de francs pour les dépenses uniques** et de **105,1 millions de francs pour les dépenses périodiques** dans le groupe de produits **Informatique et organisation (4476000001)**.

Ces dépenses concernent principalement les services de base TIC fournis par l'Office d'informatique et d'organisation (OIO) ainsi que d'autres prestations dans le domaine des applications de groupe et des marchés publics. Elles sont destinées à la maintenance et au développement des services, y compris à l'exécution de projets et aux conseils fournis par des tiers, ainsi qu'à l'exploitation au sens large, c'est-à-dire les coûts liés à l'utilisation des services TIC/de numérisation sous forme de prix du service ou de dépenses de maintenance, de remplacement d'appareils ou de licences. Le présent crédit-cadre englobe les projets de numérisation. La Stratégie TIC 2021-2025 du canton de Berne regroupe la transformation numérique et les TIC.

Le crédit-cadre englobe toutes les dépenses actuellement connues qui sont nécessaires pour les prestations faisant l'objet du présent arrêté. Les éventuelles dépenses supplémentaires requises pour la période couverte par le crédit (p. ex. pour des projets TIC) qui ne peuvent pas être prévues à l'heure actuelle seront soumises pour approbation au cas par cas à l'organe compétent.

Conformément à l'ordonnance sur l'administration numérique¹, les Directions et la Chancellerie d'État, ou plus précisément leurs offices, sont responsables de leurs applications de groupe et de leurs applications spécialisées, tandis que l'OIO a la responsabilité des services de base TIC de l'administration. En vertu d'une pratique en vigueur depuis 2017 fixée d'entente avec la Commission des finances (CFin), le Conseil-exécutif soumet les dépenses liées aux TIC/à la transformation numérique au Grand Conseil sous la forme de crédits-cadres pluriannuels pour chaque DIR/CHA/JUS et chaque année pour l'OIO. Les dépenses liées à des projets de grande envergure sont autorisées au cas par cas.

2. Bases légales

Nous renvoyons aux indications fournies dans l'arrêté pour ce qui concerne les bases légales.

3. Qualification juridique des dépenses

3.1 Dépenses nouvelles ou liées

L'article 30, alinéa 1 de la loi du 15 juin 2022 sur les finances (LFin, RSB 620.0) définit les dépenses nouvelles comme celles pour lesquelles l'organe compétent dispose d'une liberté d'action en ce qui concerne leur montant, la date à laquelle elles seront engagées ou d'autres modalités. Il existe presque toujours une certaine marge de manœuvre pour décider d'introduire des solutions TIC/de numérisation ou de développer les solutions existantes. Les coûts de conseil et de développement sont donc des dépenses nouvelles.

Il existe aussi une marge de manœuvre dans l'utilisation des solutions TIC/de numérisation, autrement dit dans l'exploitation au sens large, en ceci qu'il faut déterminer quels éléments de l'offre de prestations doivent être utilisés à quel endroit et dans quelle mesure. Aussi, afin de garantir la cohérence du traitement des dépenses et la plus grande transparence possible vis-à-vis du Grand Conseil, les frais d'exploitation sont-ils tous qualifiés de nouveaux – même lorsque la marge de manœuvre est réduite, voire

¹ Ordonnance du 11 janvier 2023 sur l'administration numérique (OAN; RSB 109.111), articles 26 à 28

inexistante – sous réserve d'exception pour des affaires concernant uniquement des frais d'exploitation clairement liés.

3.2 Dépenses uniques ou périodiques

Conformément à l'article 28 LFin, les dépenses sont qualifiées de périodiques lorsqu'elles servent à l'exécution d'une tâche permanente. C'est le cas des dépenses pour l'exploitation au sens large, qui sont engagées pendant toute la durée de vie de la solution TIC/de numérisation. Par contre, les dépenses pour les projets, le développement et les services de conseil sont typiquement occasionnées dans le cadre d'un projet limité dans le temps. Il s'agit donc de dépenses uniques au sens de l'article 27 LFin.

4. Dépenses faisant l'objet de la demande

4.1 Récapitulatif des dépenses

Le tableau ci-dessous récapitule les dépenses faisant l'objet de la présente demande. Elles sont détaillées en annexe par unité administrative et par produit ou application.

Dépenses faisant l'objet de la demande

en CHF (TVA incluse)	2024
Dépenses uniques (réserve exclue)	11 775 868
<i>dont compte des investissements (CI)</i>	0
Dépenses périodiques	105 053 008
<i>dont CI</i>	0
Total annuel	116 828 876
<i>dont CI</i>	0
Montant du crédit, réserve exclue	116 828 876
<i>dont CI</i>	0
<i>réserve de 8 % sur les dépenses uniques</i>	942 069
Montant du crédit, réserve incluse	117 770 946

D'entente avec la Commission des finances du Grand Conseil, le crédit comprend une réserve de 8 pour cent sur les dépenses uniques, qui n'est pas inscrite au budget ni au plan financier. Si cette réserve était utilisée, l'OIO s'efforcerait de compenser ces dépenses en interne.

4.2 Comparaison avec les précédentes demandes de crédit

Le montant des dépenses autorisées au même titre que dans le cadre de la présente demande de crédit a évolué comme suit :

Année	mio CHF p/an	Remarques
2020	102 420 845 <u>1 213 068</u> 103 633 913	ACE 817/2019 / AGC <u>2019.KAIO.288</u> 8 % de réserve pour le développement et les projets Total 2020
2021	109 224 272 <u>1 043 971</u> 110 268 243	ACE 843/2020 / AGC <u>2020.FINGS.434</u> 8 % de réserve pour le développement et les projets Total 2021
2022	110 160 501 <u>1 053 114</u> 111 213 615	ACE 955/2021 / AGC <u>2021.KAIO.192</u> 8 % de réserve pour le développement et les projets Total 2022
2023	118 237 713 <u>891 912</u> 119 129 625	ACE 864/2022 / AGC <u>2022.KAIO.333</u> 8 % de réserve pour le développement et les projets Total 2023
2024	116 828 876 <u>942 069</u> 117 770 946	Présent arrêté (2023.KAIO.135) 8 % de réserve pour le développement et les projets Total 2024

Ces montants ne sont comparables que dans certaines limites car ils ne comprennent pas les coûts, d'importance variable, de plusieurs projets pluriannuels ayant fait l'objet de demandes séparées (voir ch. 4.3 ci-après).

Voici les principaux écarts par rapport au précédent crédit :

Écart en CHF p/an	Objet	Explication
+ 1 621 867	BE-Applications	Exploitation et développement de nouvelles applications de groupe : – Digiz : formation et échanges sur la transformation numérique de l'administration cantonale – LinkedInLearning : plateforme de formation sur Internet – Plateforme de projets : gestion des projets cantonaux – Plateforme de données publiques : publication des données disponibles pour le grand public – ABIS (Analytics and Business Intelligence Service) : évaluation de données issues des opérations métier et définition d'options d'action
- 2 401 912	BE-Plateformes d'applications	Diminution s'expliquant par le fait que ces dernières années, les DIR/CHA/JUS ont prévu davantage de prestations qu'elles n'en ont réellement utilisées.
+ 939 994	BE-eGov	Poursuite du développement du portail cantonal BE-Login) et rattachement du service de boîtes aux lettres électroniques eBriefkasten
+ 246 006	BE-GEVER	Extension des capacités pour augmenter les performances et la fiabilité
- 1 712 609	BE-PTC	Diminution s'expliquant par le fait que ces dernières années, les DIR/CHA/JUS ont prévu davantage de prestations qu'elles n'en ont réellement utilisées
- 117 145	BE-Net	Diminution s'expliquant par le fait que ces dernières années, les DIR/CHA/JUS ont prévu davantage de prestations qu'elles n'en ont réellement utilisées.

4.3 Bénéfice et rentabilité

Le bénéfice et la rentabilité des principaux sous-projets sont décrits dans le tableau ci-après.

Ces projets servent à mettre en œuvre les consignes stratégiques relatives aux TIC et à l'administration numérique :

- Programme gouvernemental de législature
- Stratégie pour une administration numérique du canton de Berne
- Stratégie TIC du canton de Berne

Projet	Période	Coûts et bénéfices
Transformation numérique / Cyberadministration		
work@BE : adaptation du poste de travail cantonal BE-PTC à la technologie la plus récente (Microsoft 365).	2021-2024	– Total des dépenses prévues pour le projet : CHF 5 500 000, dont CHF 1 000 000 inclus dans l'autorisation de dépenses – L'objectif est de perfectionner le poste de travail cantonal et de le rendre compatible avec les solutions cloud. Il est pour cela prévu : – de développer le nouveau PTC, en incluant BYOD (« Bring Your Own Device ») ; – d'intégrer les applications M365, y compris pour l'utilisation sur des appareils mobiles ; – de mettre en place un environnement de communication et de collaboration hébergé sur le cloud ; – de former le personnel à l'utilisation du nouveau poste de travail.
Mise en œuvre de la Stratégie TIC BE 2021 – 2025, qui définit le cadre de la planification, du pilotage et de l'utilisation des TIC dans l'administration cantonale. Ses objectifs sont les suivants : – primauté du numérique – en collaboration avec les domaines spécialisés, – organisation TIC interdépendante – entre les technologies elles-mêmes et avec les domaines spécialisés, – poste de travail TIC mobile et flexible – pour les domaines spécialisés.	2021-2025	– Total des dépenses prévues pour le projet : CHF 2 872 014, dont CHF 494 400 inclus dans l'autorisation de dépenses – Mise en œuvre de la Stratégie TIC et de la Stratégie pour une administration numérique – Mise en œuvre de tâches transversales de la numérisation, comme la gestion des données, l'automatisation des processus, les méthodes de mise en œuvre de projets de numérisation – Développement de l'organisation et de la gouvernance TIC – Développement technique de la fourniture de services TIC de base
IAM@BE : ce projet vise l'acquisition et la mise en service d'un logiciel de gestion des utilisateurs et des accès (Identity- und Access-Management, IAM) servant à automatiser l'administration des	2021-2024	– Total des dépenses prévues pour le projet : CHF 1 545 199, dont CHF 385 632 inclus dans l'autorisation de dépenses – Mise en place d'un système IAM pour améliorer la transparence et la sécurité de l'octroi des droits d'accès

Projet	Période	Coûts et bénéfices
droits d'accès des utilisatrices et utilisateurs de l'administration cantonale. Achèvement prévu fin 2024.		– Administration automatisée des comptes utilisateur et des droits d'accès, ce qui réduit le temps de traitement et le risque d'erreur – Contrôle des droits d'accès automatisé, ce qui réduit le nombre d'habilitations erronées ou devenues inutiles

Sécurité de l'information

IS@BE : ce projet vise à élaborer des bases et prescriptions légales, stratégiques et organisationnelles dans le domaine de la sécurité de l'information et à les mettre en œuvre dans l'ensemble du canton. Achèvement prévu en mars 2024.	2018-2024	– Total des dépenses prévues pour le projet : CHF 459 000, dont CHF 73 000 inclus dans l'autorisation de dépenses. – Mise en place d'un système de gestion de la sécurité de l'information (ISMS) conformément à la stratégie en la matière, pour améliorer la transparence et la conduite de la sécurité de l'information – Réalisation d'audits pour mesurer la sécurité des fournisseurs de prestations – Instauration d'une meilleure gestion des risques permettant de prendre des mesures adéquates
LogMan@BE : ce projet règle-mente la collecte, la conservation et la protection des données de journalisation (journal des modifications et de l'exploitation des systèmes informatiques) de l'administration cantonale, en application des nouveaux articles 12a et suivants de la loi sur le personnel (LPers), et de l'ordonnance sur les données secondaires de communication (ODSC). Achèvement prévu en mars 2024.	2020-2024	– Total des dépenses prévues pour le projet : CHF 1 100 000, dont CHF 460 000 inclus dans l'autorisation de dépenses – Évaluation continue des données de journalisation du réseau, des serveurs et des terminaux, pour détecter les cyberattaques et réagir en conséquence – Corrélation d'événements sur plusieurs fournisseurs de prestations

Projets concernant le cycle de vie

Print@BE : ce projet porte sur un nouvel appel d'offres public pour la gestion des services de publication (Managed Printing Services) de l'administration cantonale (appareils multifonctions et imprimantes de bureau). Démarrage prévu au 3 ^e trimestre 2023.	2023-2025	– Total des dépenses prévues pour le projet : CHF 152 000, dont CHF 100 000 inclus dans l'autorisation de dépenses. – Nouvel appel d'offres pour les prestations existantes visant à profiter des progrès techniques et de meilleurs prix, et à mettre en œuvre les nouvelles exigences
ServiceNow@BE : ce projet porte sur le développement de la plateforme de gestion des services (ITSMS) ServiceNow, système	2023-2024	– Total des dépenses prévues pour le projet : CHF 160 000, dont CHF 40 000 inclus dans l'autorisation de dépenses

Projet	Période	Coûts et bénéfices
avec lequel sont gérées les prestations TIC de l'administration cantonale.		– Amélioration de la qualité des données et de la convivialité du système – Prise en charge des données des services par leur gestionnaire et leur propriétaire – Réduction des charges de gestion des données
MyPortal@BE (portail pour le personnel) : ce projet vise à remplacer l'intranet actuel par une solution moderne de communication et de collaboration.	2023 – 2024	– Total des dépenses prévues pour le projet : CHF 825 000, dont CHF 729 938 inclus dans l'autorisation de dépenses. – Valeur ajoutée pour le personnel : simplification du travail, amélioration des échanges de connaissances et renforcement de l'efficacité – Amélioration de l'attractivité de l'employeur

5. Conséquences d'un refus de l'autorisation

Si une partie des présentes dépenses n'était pas autorisée, cela réduirait d'autant les prestations, qui ne pourraient donc être fournies que de manière limitée, voire pas du tout. En conséquence, les tâches de l'administration s'appuyant sur ces prestations ne pourraient pas être accomplies elles non plus, ou seulement en partie. Nous renvoyons en outre aux explications en annexe concernant chacune des dépenses.

6. Sécurité de l'information et protection des données

Les documents relatifs au respect des dispositions en matière de sécurité de l'information et de protection des données (SIPD) dans l'application des différentes solutions TIC/de numérisation requis par la législation cantonale applicable sont examinés avant la mise en service par le ou la responsable de la sécurité informatique de l'unité d'organisation ou du projet. Ils sont aussi examinés, le cas échéant, dans le cadre du contrôle préalable du Bureau cantonal pour la surveillance de la protection des données du canton de Berne qui est prévu à l'article 17a de la loi sur la protection des données².

7. Législation sur les marchés publics

Conformément aux dispositions du droit des marchés publics, les mandats sont attribués à des tiers dans le cadre d'une procédure de gré à gré, d'une procédure sur invitation, d'une procédure ouverte ou d'une procédure sélective, selon les montants en jeu. Ceux qui représentent un montant supérieur à 250 000 francs donnent lieu à un appel d'offres public sur le site www.simap.ch. Il arrive toutefois qu'un appel d'offres ne soit pas possible parce qu'un seul soumissionnaire entre en considération, par exemple lors d'affaires découlant de mandats antérieurs, en raison d'interdépendances reconnues ou de normes de sécurité. Dans ces cas-là, la renonciation à l'appel d'offres est publiée sur www.simap.ch, comme le prévoit la loi. Les entreprises concurrentes peuvent ainsi déposer un recours contre la décision si elles estiment qu'elle est contraire au droit.

² Loi du 19 février 1986 sur la protection des données (LCPD ; RSB 152.04)

8. Répercussions sur les finances, l'organisation, le personnel, l'informatique et les locaux

8.1 Investissements préservant la valeur ou générant une plus-value

L'OIO ne prévoit pas en 2024 d'investissements préservant la valeur ou générant une plus-value pour les services TIC de base.

8.2 Amortissements

Le présent crédit ne génère pas de charges d'amortissement.

8.3 Coûts induits

Les nouvelles dépenses pour des projets et pour le développement (acquisitions comprises) de solutions TIC/de numérisation faisant l'objet de la présente autorisation peuvent entraîner des coûts induits, en particulier pour l'exploitation, la maintenance et les licences. Il est encore impossible de chiffrer les coûts induits de manière détaillée, car ils résultent en règle générale des projets dont l'exécution est autorisée par le présent arrêté. Leur ordre de grandeur devrait correspondre à celui des dépenses pour l'exploitation, la maintenance et les licences des solutions TIC/de numérisation actuellement en place.

Au surplus, le présent arrêté n'a pas de répercussions particulières sur les finances, l'organisation, le personnel, l'informatique ou les locaux.

9. Place du projet dans le programme gouvernemental de législature et dans d'autres planifications importantes

Le présent crédit est conforme à la stratégie TIC du Conseil-exécutif pour 2021 à 2025 ainsi qu'à la Stratégie pour une administration numérique du canton de Berne.

10. Répercussions sur les communes

Le présent crédit n'a pas de répercussion directe sur les communes.

11. Répercussions sur l'économie, l'environnement et la société

Le présent crédit n'a pas de répercussion directe sur l'économie, l'environnement et la société.

12. Proposition

Le Conseil-exécutif propose au Grand Conseil d'approuver le présent crédit-cadre.

13. Annexe

La présente annexe montre la répartition prévue du montant du crédit entre les unités administratives, les projets et les prestations TIC/de numérisation. Ces chiffres se fondent sur le budget et le plan intégré mission-financement élaboré au printemps de l'année précédente (variante de planification n° 2). Le montant effectif de chaque dépense ou le moment auquel elle sera engagée peut s'en écarter, par exemple suite à des changements dans la planification du projet, à des évolutions des conditions techniques ou au résultat d'appels d'offres public.

13.1 Office d'informatique et d'organisation (OIO)

en CHF		2024			
Compte de résultats (CR) / compte des investissements (CI)		CR		CI	
Objet ³	Bref descriptif	Type de coûts		Investissement préservant la valeur	Investissement générant une plus-value
BE-Applications	Fourniture d'applications de groupe pour les DIR/CHA/JUS.	Exploitation au sens large ⁴	4 418 315	0	0
	Optimisation des applications pour leur utilisation sur le poste de travail cantonal (PTC).	(dépense périodique)			
	Assurance de la fluidité du fonctionnement et d'une disponibilité élevée des applications de groupe.	Développement, conseil ⁵	1 998 521	0	0
		(dépense unique)			
Total des dépenses uniques par an					1 998 521
Total des dépenses périodiques par an					4 418 315
Total global par an					6 416 836
Montant du crédit sans la réserve (8 % des dépenses uniques)					6 416 836

Remarques⁶ : la rubrique Conseils et développement comprend principalement les éléments suivants :

- **Conseils (CHF 340 000)** : réalisation de nouveaux cas d'utilisation au DataLab, Analytics- and BI-Service (ABIS).
- **Développement (CHF 1 658 521)** : charges de développement des applications de groupe suivantes : Projektplattform, Open-Government-Data Plattform, Risiko-Tool, gestion de projet Adonis

³ Application, produit / service ou projet

⁴ Prix des services et dépenses pour les licences, les appareils, la maintenance (OIO ou exploitation de centres de calcul)

⁵ Coûts de projets inclus

⁶ Explications concernant les montants indiqués ; indications sur le rapport avec la stratégie TIC en vigueur et avec le bénéfice/ la rentabilité

13.2 Office d'informatique et d'organisation (OIO)

en CHF			2024		
Compte de résultats (CR) / Compte des investissements (CI)			CR	CI	
Objet ⁷	Bref descriptif	Type de coûts		Investissement préservant la valeur	Investissement générant une plus-value
BE-Plate-formes d'applications	Gestion des serveurs pour les applications spécialisées et de groupe. Intégration, exploitation et stockage, surveillance et rapports. Fonctionnement des applications spécialisées et de groupe des DIR/CHA/JUS dans le centre de calcul central. Conseils et résolution des problèmes lors de l'intégration d'applications dans l'environnement d'exploitation.	Exploitation au sens large ⁸ (dépense périodique)	44 730 821	0	0
		Développement, conseil ⁹ (dépense unique)	547 162	0	0
Total des dépenses uniques par an					547 162
Total des dépenses périodiques par an					44 730 821
Total global par an					45 277 982
Montant du crédit sans la réserve (8 % des dépenses uniques)					45 277 982
Remarques ¹⁰ : la rubrique Conseils et développement comprend principalement les éléments suivants :					
- Conseils (CHF 350 000) : conseil et assistance concernant l'orientation stratégique pour des questions comme l'informatique en nuage (<i>cloud</i>), l'entrepôt de données (<i>datawarehouse</i>) et le conseil à la clientèle. - Développement (CHF 197 162) : développement des plateformes d'applications en fonction des besoins des clients.					

⁷ Application, produit / service ou projet

⁸ Prix des services et dépenses pour les licences, les appareils, la maintenance (OIO ou exploitation de centres de calcul)

⁹ Coûts de projets inclus

¹⁰ Explications concernant les montants indiqués ; indications sur le rapport avec la stratégie TIC en vigueur et avec le bénéfice/ la rentabilité

13.3 Office d'informatique et d'organisation (OIO)

en CHF			2024		
Compte de résultats (CR) / Compte des investissements (CI)			CR	CI	
Objet ¹¹	Bref descriptif	Type de coûts		Investissement pré-servant la valeur	Investissement générant une plus-value
BE-eGov	Services en ligne du canton destinés au personnel de l'administration et à la population.	Exploitation au sens large ¹² (dépense périodique)	2 095 142	0	0
		Développement, conseil ¹³ (dépense unique)	1 958 839	0	0
Total des dépenses uniques par an					1 958 839
Total des dépenses périodiques par an					2 095 142
Total global par an					4 053 981
Montant du crédit sans la réserve (8 % des dépenses uniques)					4 053 981
Remarques ¹⁴ : la rubrique Conseils et développement comprend principalement les éléments suivants :					
- Conseils (CHF 275 000) : BE-Login et autres thèmes concernant la cyberadministration					
- Développement (CHF 1 683 839) : développement de BE-Login , formulaires en ligne, rattachement du service eBriefkasten					

¹¹ Application, produit / service ou projet

¹² Prix des services et dépenses pour les licences, les appareils, la maintenance (OIO ou exploitation de centres de calcul)

¹³ Coûts de projets inclus

¹⁴ Explications concernant les montants indiqués ; indications sur le rapport avec la stratégie TIC en vigueur et avec le bénéfice/ la rentabilité

13.4 Office d'informatique et d'organisation (OIO)

en CHF			2024		
Compte de résultats (CR) / Compte des investissements (CI)			CR	CI	
Objet ¹⁵	Bref descriptif	Type de coûts		Investissement pré-servant la valeur	Investissement générant une plus-value
BE-GEVER	Système électronique de gestion des documents avec classement et archivage conformes aux prescriptions légales	Exploitation au sens large ¹⁶ (dépense périodique)	2 181 101	0	0
		Développement, conseil ¹⁷ (dépense unique)	492 445	0	0
Total des dépenses uniques par an					492 445
Total des dépenses périodiques par an					2 181 101
Total global par an					2 673 547
Montant du crédit sans la réserve (8 % des dépenses uniques)					2 673 547
Remarques ¹⁸ : la rubrique Conseils et développement comprend principalement les éléments suivants :					
- Conseils (CHF 150 000) : architecture d'interface pour eArchiv et rattachement à BE-GEVER. - Développement (CHF 342 445) : rattachement du service Scanning Briefpost et d'autres applications spécialisées à BE-GEVER, développement fonctionnel du logiciel conformément à la planification du groupe spécialisé GAE.					

¹⁵ Application, produit / service ou projet

¹⁶ Prix des services et dépenses pour les licences, les appareils, la maintenance (OIO ou exploitation de centres de calcul)

¹⁷ Coûts de projets inclus

¹⁸ Explications concernant les montants indiqués ; indications sur le rapport avec la stratégie TIC en vigueur et avec le bénéfice/ la rentabilité

13.5 Office d'informatique et d'organisation (OIO)

en CHF			2024		
Compte de résultats (CR) / Compte des investissements (CI)			CR	CI	
Objet ¹⁹	Bref descriptif	Type de coûts		Investissement pré-servant la valeur	Investissement générant une plus-value
BE-PTC	Postes de travail TIC équipés de matériel informatique et de logiciels. Gestion des utilisateurs et utilisatrices, messagerie électronique et délivrance de certificats.	Exploitation au sens large ²⁰ (dépense périodique)	30 390 594	0	0
		Développement, conseil ²¹ (dépense unique)	158 677	0	0
Total des dépenses uniques par an					158 677
Total des dépenses périodiques par an					30 390 594
Total global par an					30 549 271
Montant du crédit sans la réserve (8 % des dépenses uniques)					30 549 271
Remarques ²² : la rubrique Conseils et développement comprend principalement les éléments suivants :					
- Développement (CHF 158 677) : développement fonctionnel selon les exigences des clients					

¹⁹ Application, produit / service ou projet

²⁰ Prix des services et dépenses pour les licences, les appareils, la maintenance (OIO ou exploitation de centres de calcul)

²¹ Coûts de projets inclus

²² Explications concernant les montants indiqués ; indications sur le rapport avec la stratégie TIC en vigueur et avec le bénéfice/ la rentabilité

13.6 Office d'informatique et d'organisation (OIO)

en CHF

en CHF			2024	
Compte de résultats (CR) / Compte des investissements (CI)			CR	CI
Objet ²³	Bref descriptif	Type de coûts	Investissement pré-servant la valeur	Investissement générant une plus-value
BE-Net	Raccordement aux réseaux (local, longues distances et wifi), statiques ou mobiles. Exploitation et développement du réseau bernois.	Exploitation au sens large ²⁴ (dépense périodique)	11 916 070	0
		Développement, conseil ²⁵ (dépense unique)	716 752	0
Total des dépenses uniques par an				716 752
Total des dépenses périodiques par an				11 916 070
Total global par an				12 632 822
Montant du crédit sans la réserve (8 % des dépenses uniques)				12 632 822

Remarques²⁶ : la rubrique Conseils et développement comprend principalement les éléments suivants :

- **Conseils (CHF 200 000)** : prestations d'assistance du fournisseur de réseau
- **Développement (CHF 516 752)** : développements de la solution selon les besoins d'exploitation, nouvelles installations suite à des déménagements, augmentation de la bande passante et mise en place du réseau wifi, nouvelles fonctions de sécurité.

²³ Application, produit / service ou projet

²⁴ Prix des services et dépenses pour les licences, les appareils, la maintenance (OIO ou exploitation de centres de calcul)

²⁵ Coûts de projets inclus

²⁶ Explications concernant les montants indiqués ; indications sur le rapport avec la stratégie TIC en vigueur et avec le bénéfice/ la rentabilité

13.7 Office d'informatique et d'organisation (OIO)

en CHF

en CHF			2024	
Compte de résultats (CR) / Compte des investissements (CI)			CR	CI
Objet ²⁷	Bref descriptif	Type de coûts	Investissement pré-servant la valeur	Investissement générant une plus-value
BE-Print	Achat et intégration d'appareils aux performances optimales pour imprimer, copier et numériser. Gestion et maintenance des appareils et des données.	Exploitation au sens large ²⁸ (dépense périodique)	6 885 990	0
		Développement, conseil ²⁹ (dépense unique)	514 332	0
Total des dépenses uniques par an				514 332
Total des dépenses périodiques par an				6 885 990
Total global par an				7 400 322
Montant du crédit sans la réserve (8 % des dépenses uniques)				7 400 322
Remarques ³⁰ : la rubrique Conseils et développement comprend principalement les éléments suivants :				
- Développement (CHF 514 332) : optimisation de l'impression de masse (impression couleur, impression Inline, annexes couleur), mise en place de la numérisation du courrier entrant, extensions de la plateforme de gestion de l'impression				

²⁷ Application, produit / service ou projet

²⁸ Prix des services et dépenses pour les licences, les appareils, la maintenance (OIO ou exploitation de centres de calcul)

²⁹ Coûts de projets inclus

³⁰ Explications concernant les montants indiqués ; indications sur le rapport avec la stratégie TIC en vigueur et avec le bénéfice/ la rentabilité

13.8 Office d'informatique et d'organisation (OIO)

en CHF

en CHF			2024	
Compte de résultats (CR) / compte des investissements (CI)			CR	CI
Objet ³¹	Bref descriptif	Type de coûts	Investissement pré-servant la valeur	Investissement générant une plus-value
BE-Support	Le Centre de services est le premier interlocuteur pour poser des questions et signaler des dérangements concernant les TIC. Réception et tri de toutes les demandes relatives aux TIC. Résolution des incidents dans les meilleurs délais possibles, si nécessaire sur site. Livraison et reprise d'ordinateurs et de périphériques. Envoi d'informations en allemand et en français.	Exploitation au sens large ³² (dépense périodique)	648 983	0
		Développement, conseil ³³ (dépense unique)	109 432	0
Total des dépenses uniques par an				109 432
Total des dépenses périodiques par an				648 983
Total global par an				758 415
Montant du crédit sans la réserve (8 % des dépenses uniques)				758 415
Remarques ³⁴ : la rubrique Conseils et développement comprend principalement les éléments suivants :				
- Développement (CHF 109 432) : renouvellement et développement des outils d'assistance utilisés.				

³¹ Application, produit / service ou projet

³² Prix des services et dépenses pour les licences, les appareils, la maintenance (OIO ou exploitation de centres de calcul)

³³ Coûts de projets inclus

³⁴ Explications concernant les montants indiqués ; indications sur le rapport avec la stratégie TIC en vigueur et avec le bénéfice/ la rentabilité

13.9 Office d'informatique et d'organisation (OIO)

en CHF			2024		
Compte de résultats (CR) / Compte des investissements (CI)			CR	CI	
Objet ³⁵	Bref descriptif	Type de coûts		Investissement pré-servant la valeur	Investissement générant une plus-value
BE-Web	Sites Web standardisés et conviviaux, système performant de gestion des contenus et nouvelles fonctionnalités Internet.	Exploitation au sens large ³⁶ (dépense périodique)	1 570 523	0	0
		Développement, conseil ³⁷ (dépense unique)	793 384	0	0
Total des dépenses uniques par an					793 384
Total des dépenses périodiques par an					1 570 523
Total global par an					2 363 908
Montant du crédit sans la réserve (8 % des dépenses uniques)					2 363 908
Remarques ³⁸ : la rubrique Conseils et développement comprend principalement les éléments suivants :					
- Conseils (CHF 150 000) : conseils concernant l'amélioration de la convivialité. - Développement (CHF 643 384) : amélioration de la convivialité et des fonctionnalités pour répondre aux exigences de l'administration, en ce qui concerne en particulier les newsletters, la gestion des contenus et le domaine de la sécurité.					

³⁵ Application, produit / service ou projet

³⁶ Prix des services et dépenses pour les licences, les appareils, la maintenance (OIO ou exploitation de centres de calcul)

³⁷ Coûts de projets inclus

³⁸ Explications concernant les montants indiqués ; indications sur le rapport avec la stratégie TIC en vigueur et avec le bénéfice/ la rentabilité

13.10 Office d'informatique et d'organisation (OIO)

en CHF

en CHF		2024			
Compte de résultats (CR) / Compte des investissements (CI)		CR	CI		
Objet ³⁹	Bref descriptif	Type de coûts	Investissement pré-servant la valeur	Investissement générant une plus-value	
Formation TIC	Formations à la carte pour des cours en ligne en tout lieu et à toute heure.	Exploitation au sens large ⁴⁰ (dépense périodique)	0	0	0
		Développement, conseil ⁴¹ (dépense unique)	601 878	0	0
Total des dépenses uniques par an					601 878
Total des dépenses périodiques par an					0
Total global par an					601 878
Montant du crédit sans la réserve (8 % des dépenses uniques)					601 878

Remarques⁴² : la rubrique Conseils et développement comprend principalement les éléments suivants :

- **Développement (CHF 601 878)** : développement d'une plateforme centrale dédiée à la sensibilisation et à la formation du personnel de l'administration cantonale dans le but de maîtriser la transformation numérique, en collaboration avec le Secrétariat à l'administration numérique et l'Office du personnel ; élaboration de contenus de formation dans les domaines suivants : services de base TIC et compétences numériques, sensibilisation à la cybersécurité, formes de travail Agile, etc.

³⁹ Application, produit / service ou projet

⁴⁰ Prix des services et dépenses pour les licences, les appareils, la maintenance (OIO ou exploitation de centres de calcul)

⁴¹ Coûts de projets inclus

⁴² Explications concernant les montants indiqués ; indications sur le rapport avec la stratégie TIC en vigueur et avec le bénéfice/ la rentabilité

13.11 Office d'informatique et d'organisation (OIO)

en CHF

en CHF			2024		
Compte de résultats (CR) / Compte des investissements (CI)			CR	CI	
Objet ⁴³	Bref descriptif	Type de coûts		Investissement préser- vant la valeur	Investissement générant une plus-value
Conseils TIC	Assistance et conseils dans tous les domaines TIC et dans le domaine des marchés publics dans l'ensemble du canton.	Exploitation au sens large ⁴⁴ (dépense périodique)	215 470	0	0
		Développement, conseil ⁴⁵ (dépense unique)	207 520	0	0
Total des dépenses uniques par an					207 520
Total des dépenses périodiques par an					215 470
Total global par an					422 990
Montant du crédit sans la réserve (8 % des dépenses uniques)					422 990

Remarques⁴⁶ : la rubrique Conseils et développement comprend principalement les éléments suivants :

- **Conseils (CHF 207 520)** : conseils fournis par des tiers, assistance à la gestion des TIC et des marchés publics (conseils relatifs aux marchés publics, à la législation sur les TIC, et à la gestion de la qualité). Cotisations d'adhésion versées à des organisations de coopération dans le domaine des TIC ou des marchés publics comme si-map.ch..

⁴³ Application, produit / service ou projet

⁴⁴ Prix des services et dépenses pour les licences, les appareils, la maintenance (OIO ou exploitation de centres de calcul)

⁴⁵ Coûts de projets inclus

⁴⁶ Explications concernant les montants indiqués ; indications sur le rapport avec la stratégie TIC en vigueur et avec le bénéfice/ la rentabilité

13.12 Office d'informatique et d'organisation (OIO)

en CHF

en CHF			2024		
Compte de résultats (CR) / Compte des investissements (CI)			CR	CI	
Objet ⁴⁷	Bref descriptif	Type de coûts		Investissement préser- vant la valeur	Investissement générant une plus-value
Gestion de projets TIC	Conseils lors de la réalisation de projets TIC, recours à des responsables de projet pour des projets et programmes TIC	Exploitation au sens large ⁴⁸ (dépense périodique)	0	0	0
		Développement, conseil ⁴⁹ (dépense unique)	3 282 970	0	0
Total des dépenses uniques par an					3 282 970
Total des dépenses périodiques par an					0
Total global par an					3 282 970
Montant du crédit sans la réserve (8 % des dépenses uniques)					3 282 970
Remarques ⁵⁰ : la rubrique Conseils et développement comprend principalement les éléments suivants :					
- Conseils (CHF 50 000) : soutien à la gestion de projet - Développement (CHF 3 232 970) : direction de projets et de programmes, et autres prestations d'assistance externe dans l'environnement de projet (cf. liste au chap. 4.3Fehler! Verweisquelle konnte nicht gefunden werden. ci-avant)					

⁴⁷ Application, produit / service ou projet

⁴⁸ Prix des services et dépenses pour les licences, les appareils, la maintenance (OIO ou exploitation de centres de calcul)

⁴⁹ Coûts de projets inclus

⁵⁰ Explications concernant les montants indiqués ; indications sur le rapport avec la stratégie TIC en vigueur et avec le bénéfice/ la rentabilité

13.13 Office d'informatique et d'organisation (OIO)

en CHF

en CHF			2024	
Compte de résultats (CR) / Compte des investissements (CI)			CR	CI
Objet ⁵¹	Bref descriptif	Type de coûts	Investissement préser- vant la valeur	Investissement générant une plus-value
Conseils SIPD	Conseils en matière de sécurité de l'information et de protec- tion des données pour des applications et des projets.	Exploitation au sens large ⁵² (dépense périodique)	0	0
		Développement, conseil ⁵³ (dépense unique)	393 956	0
Total des dépenses uniques par an				393 956
Total des dépenses périodiques par an				0
Total global par an				393 956
Montant du crédit sans la réserve (8 % des dépenses uniques)				393 956
Remarques ⁵⁴ : la rubrique Conseils et développement comprend principalement les éléments suivants :				
- Conseils (CHF 393 956) : recours à des spécialistes externes et réalisation d'audits de sécurité.				

⁵¹ Application, produit / service ou projet

⁵² Prix des services et dépenses pour les licences, les appareils, la maintenance (OIO ou exploitation de centres de calcul)

⁵³ Coûts de projets inclus

⁵⁴ Explications concernant les montants indiqués ; indications sur le rapport avec la stratégie TIC en vigueur et avec le bénéfice/ la rentabilité

13.14 Total Office d'informatique et d'organisation (OIO)

Groupe de produits Informatique et organisation (n° 4 476 000 001)

en CHF	2024	
Total des dépenses uniques par an	11 775 868	
<i>dont compte des investissements</i>	0	
Total des dépenses périodiques par an	105 053 008	
<i>dont compte des investissements</i>	0	
Total global par an	116 828 876	
<i>dont compte des investissements</i>		0
Montant du crédit sans la réserve (8 % des dépenses uniques)		116 828 876
Remarques : cf. remarques aux chapitres 13.1 à 13.13		